

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Lille - Licence - Lettres - Parcours Humanités et Sciences de l'Information

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Lille - Licence - Lettres - Parcours Humanités et Sciences de l'Information (7070)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Lettres - Parcours Humanités et Sciences de l'Information (7070)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	311	310	310	22

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Lettres - Parcours Humanités et Sciences de l'Information (7070)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	258	257	257	13	59,1 %
			Masculin	53	53	53	9	40,9 %
			Total	311	310	310	22	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Lettres - Parcours Humanités et Sciences de l'Information (7070)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	85	85	85	9	56,3 %
				AB	90	90	90	1	6,3 %
				B	65	65	65	4	25 %
				TB	30	30	30	2	12,5 %
				TBF	6	6	6	0	0 %
				Total	278	278	278	16	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	5	5	1	25 %
				AB	11	11	11	1	25 %
				B	2	2	2	1	25 %
				TB	1	1	1	1	25 %
				Total	19	19	19	4	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	3	3	1	50 %
				AB	3	3	3	1	50 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	7	7	7	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	3	3	0	
				Total	4	3	3	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	3	0	
				Total	3	3	3	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Lettres - Parcours Humanités et Sciences de l'Information (7070)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	218	218	218	12	54,5 %
			En réorientation	58	58	58	6	27,3 %
			Non scolarisés	27	27	27	4	18,2 %
			Scolarité étrangère	6	5	5	0	0 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	311	310	310	22	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Lettres - Parcours Humanités et Sciences de l'Information (7070)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	70	70	70	4
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	32	32	32	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	32	32	32	1
			Autres doublettes	131	131	131	8
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Lettres - Parcours Humanités et Sciences de l'Information (7070)	Jury par défaut	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	26,4 %	26,4 %	26,4 %	30,8 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	12,1 %	12,1 %	12,1 %	0 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	12,1 %	12,1 %	12,1 %	7,7 %
		Autres doublettes	49,4 %	49,4 %	49,4 %	61,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues en 1ère et en Terminale Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français /DAEU/titre étranger ou équivalent au bac	Notes de Première et de Terminale en particulier : notes de français, de langue vivante 1, d'histoire-géographie, de philosophie (le cas échéant) Notes du baccalauréat ou des épreuves anticipées, en particulier : notes de l'écrit et de l'oral de français	Très important
	Résultats de langue vivante 1	Notes obtenues en 1ère et en Terminale	Important
	Résultats en Histoire-géographie	Notes obtenues en 1ère et en Terminale	Important
	Résultats en Philosophie	Notes obtenues en Terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation du projet de formation motivé avec les objectifs scientifiques et professionnels de la licence	Projet de formation motivé (lettre de motivation)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Lorsque nous découvrons les dossiers, ils ont subi un premier traitement algorithmique. Celui-ci permet essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats. Il a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. Après avoir traité les diplômés à valider, la commission a étudié et classe les dossiers des séries ne pouvant faire l'objet d'un pré-classement automatisé.

Ensuite, la lecture des appréciations des bulletins scolaires et du projet motivé (lettre de motivation) a permis d'affiner le classement. Le jury prend en fait connaissance de toutes les informations versées au dossier mais avait fait le choix cette année, en HSI, de ne pas noter les expériences dont les candidat-e-s peuvent rendre compte dans le tableau de CV, parce qu'ils et elles n'ont pas tous eu les mêmes opportunités au cours de leur scolarité.

Il est à signaler que l'évaluation des projets motivés a été rendu compliquée cette année par le recours manifeste des candidat-e-s à l'IA. Des phrases-types, qui se recoupaient de lettre en lettre, ou qui visaient mal des aspects essentiels de la formation (l'information au sens du journalisme, l'intérêt pour l'humain presque dans le sens de l'humanitaire - alors qu'il ne s'agit exactement ni de l'un ni de l'autre en HSI) sont devenus, de manière regrettable, des repères dans l'évaluation... Ont été au contraire valorisés les projets qui manifestaient un intérêt certain pour un parcours de formation en lettres et une réelle connaissance des spécificités de la licence HSI, dont un des socles concerne l'Antiquité gréco-romaine.

Précisions enfin que la commission ne propose pas de remédiation « oui si ».

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien soupeser votre choix de parcours de licence, vous renseigner un peu plus: HSI (Humanités et sciences de l'information) n'est pas la même chose que SID (Sciences de l'information et de la documentation), ni que Lettres modernes ou Humanités tout court. Dans les deux derniers cas, il n'y a pas, précisément, de sciences de l'information et de la documentation, pour lesquelles il faut se renseigner sur la page du département concerné.

Fournir le plus de documents possible.

Si vous candidatez dans une phase postérieure à la phase principale, ne négligez aucune partie du dossier: nous avons parfois lu des projets motivés bâclés, la partie regardant les expériences était négligée ou laissée vide.

Il faut vraiment travailler sa lettre de motivation (ou projet motivé) de manière renseignée ET PERSONNELLE. Certes, vous avez beaucoup de lettres à écrire, mais le transfert d'un même paragraphe d'une lettre de motivation à l'autre a parfois de fâcheuses conséquences.

Signature :

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille